

Diplôme SSIAP 3



(Éligible au CPF : RS1402)



Catégorie d'action certifiée : Actions de formation

Objectif

Acquérir les connaissances nécessaires à l'emploi de chef de service de sécurité incendie dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur.

Les chefs de service de sécurité incendie ont pour missions :

- le management du service de sécurité,
- le conseil du chef d'établissement en matière de sécurité incendie,
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent,
- le suivi des obligations de contrôle et d'entretien (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service).

Réglementation

Arrêté du 02 mai 2005 modifié

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV de l'éducation nationale ou être titulaire des diplômes SSIAP 2 ou ERP 2 ou IGH 2 délivrés avant le 31/12/2005.
- Justifier de 3 ans d'expérience de la fonction (fournir attestation de l'employeur ou contrat de travail).
- Être apte physiquement. Un certificat médical de moins de trois mois est obligatoire.
- Justifier d'un titre de secourisme en cours de validité.
- L'habilitation électrique nécessaire sur les sites d'exercice d'emploi du salarié doit être détenue.

Public

Futur chef de service dans un ERP ou IGH.

Durée

216 heures hors examen (2 fois 5 jours).

Groupe

10 participants maximum

Date

Voir planning inter-entreprise.

Lieu

Inter-entreprise

Délais et modalités d'inscription

- Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.
- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, Pôle Emploi, employeur). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur **site internet** / par **téléphone** / par **mail (contact@secourisk.com)** / via **Mon compte Formation** pour les formations éligibles / via **Pôle Emploi** sous réserve d'acceptation du financement demandé.

Accessibilité

Cette formation peut être accessible aux publics en situation de handicap, des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.

Tarif

INTER : 4 200 € Net

Contact

- Téléphone : 04 50 17 34 63
- Mail : contact@secourisk.com

Diplôme SSIAP 3

(Éligible au CPF : RS1402)



www.secourisk.com



Catégorie d'action certifiée : Actions de formation

Programme

Module 1 : Le feu et ses conséquences

- Écllosion et développement
- Comportement face au feu (réaction et résistance au feu)
- Exercices pratiques d'extinction (extincteurs et RIA)

Module 2 : Sécurité incendie et les bâtiments

- Typologie et structure des bâtiments
- Analyse de plans

Module 3 : Réglementation incendie

- Classement des établissements
- Implantation (accessibilité des secours et isolement par rapport au tiers)
- Construction (distribution intérieure, stabilité au feu et isolement interne des locaux)
- Dégagement (principe, calcul, particularités)
- Désenfumage (objectifs, obligations, principes)
- Installations techniques (les interdictions et limitations, les organes de sécurité)
- Les limitations calorifiques imposées à l'exploitant
- Les contrôles réglementaires
- Études de cas pratiques
- Les moyens de secours et exercices de gestion d'une alarme
- Installations de sécurité et visites de site
- Accessibilité aux handicapés et étude de cas

Module 4 : Gestion des risques

- Situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels
- Le suivi et le bon achèvement des travaux
- Documents administratifs
- Études de cas pratiques

Module 5 : Conseil au chef d'établissement

- Comptes rendus et exercices de rédaction
- Veille réglementaire
- Registre de sécurité

Module 6 : Correspondant des commissions de sécurité

Rôle

Missions des commissions

Programme

Module 7 : Management de l'équipe de sécurité

- Gestion du personnel et des moyens du service
- Fonction d'encadrement
- Notions de droit du travail
- Simulation d'entretien et de conduite de réunion

Module 8 : Budget du service sécurité

- Réalisation des budgets. Achats
- Contrats de maintenance des installations de sécurité

Modalité d'évaluation / validation

Examen final théorique et pratique devant un jury validant le diplôme.

A l'issue des épreuves, un diplôme SSIAP3, ainsi qu'une attestation de fin de formation. Seront délivrés au participant ayant validé la formation.

Un recyclage est à prévoir tous les 36 mois.

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques

Formation assurée des formateurs SSIAP 3
Alternance de théorie et pratique sur notre site et en site extérieur.

Moyens et outils pédagogiques

- Vidéos et diaporamas
- Site d'entraînement équipé :
 - poste de sécurité,
 - système de sécurité incendie,
 - systèmes d'extinction,
 - moyens d'extinctions pédagogiques, ...
- Remise d'une clé USB pédagogique à chaque candidat

Les + de SECOURISK

Visite de site durant la formation, expérience des formateurs (sapeur-pompier, chef de service).

Notre Centre de formation est certifié QUALIOP. Cette certification permet une prise en charge de certaines formations par les Opérateurs de compétences (OPCO, anciennement OPCA).